

Analyse - Loi Taubira -Primaires à droite - plus des 2/3 des électeurs favorables à une révision

Author : Cyril Brun

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 7 juin 2016



Alors que la droite s'était opposée farouchement en 2013 à la loi Taubira, le thème de la famille et de l'adoption par des couples homosexuels est toujours au cœur des préoccupations des électeurs de droite. Selon un sondage OpinionWay pour [La Croix](#), 68% des futurs électeurs de la primaire sont favorables à une réécriture de la loi.

Parmi les sondés, 68% estiment donc qu'il faut réserver l'adoption aux couples homme-femme, quand la moitié d'entre eux se prononcent pour une abrogation pure et simple du texte. Ces chiffres sont pour les opposants au mariage homosexuel un message clair lancé aux futurs candidats : *"Les électeurs certains d'aller voter, c'est à dire le cœur de l'électorat de la primaire, souhaitent une révision de la loi Taubira, de manière totale ou partielle. Les prises de position*

des ténors sont donc très attendues. Pour ne pas décevoir leurs électeurs, ils savent désormais clairement quelle direction prendre" continue la présidente de LMPT dans un communiqué.

[Source](#) Valeurs Actuelles

Néanmoins révision n'est pas abrogation. L'abrogation, au delà de la reconnaissance d'une erreur anthropologique et d'une victoire pour la famille, serait une victoire de civilisation. Abroger signifie d'une part entériner le fait qu'on peut revenir sur des acquis qui n'en sont pas et d'autre part poser sans ambiguïté que certains thèmes n'appartiennent pas au législateur. Les manifestants anti loi Taubira n'ont pas suffisamment pris conscience de ce basculement historique qui a consisté à faire du législateur, le maître de vérités qui le dépassent. De gardien du bien et du vrai, le rapport de force électoraliste fait du législateur celui qui décide du bien et du vrai.

Abroger la loi Taubira signifie revenir sur ce dérapage liberticide qui veut que désormais, le rapport de force décide du bien et du vrai.